



CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

COMPLEMENT D'INFORMATION

COB

Le présent document a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 7 novembre 2002 conformément au règlement 98-01. Il complète le Document de Référence déposé auprès de la COB le 6 juin 2002 sous le numéro **D 02-1159**. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse

PLAN DU DOCUMENT

Pagination

du document
de référence

du présent
document

Chapitre 1

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

<u>1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</u>	3	3
<u>1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</u>	3	3
<u>1.3. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES</u>	3	3
<u>1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION</u>	3	3

Chapitre 2

ÉMISSION DE VALEURS MOBILIERES REPRESENTATIVES DE CREANCES

Chapitre 3

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

<u>3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u>	5	
<u>3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL</u>	6	
<u>3.3. RÉPARTITION DU CAPITAL</u>	6	
<u>3.4. MARCHÉ DES TITRES DE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR</u>	6	
<u>3.5. DIVIDENDES</u>	6	

Chapitre 4

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

<u>4.1. PRÉSENTATION DE L'ÉMETTEUR</u>	7	5
<u>4.2. DEPENDANCE</u>	9	
<u>4.3. LITIGE ET ARBITRAGE</u>	9	
<u>4.4. EFFECTIFS</u>	9	5

Chapitre 5

PATRIMOINE SITUATION FINANCIERE RESULTATS

<u>5.1. COMPTES DE L'EMETTEUR</u>	10	6
<u>5.2. ENCOURS DE DETTES OBLIGATAIRES</u>	80	27
<u>5.3. PATRIMOINE</u>	81	28

Chapitre 6

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

<u>6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	82	29
<u>6.2. ORGANES DE DIRECTION</u>	82	29
<u>6.3. ORGANES DE SURVEILLANCE</u>	82	29

Chapitre 7

ÉVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES

<u>7.1. EVOLUTIONS RECENTES</u>	83	30
<u>7.2. PERSPECTIVES</u>	83	30

ANNEXE

**RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET
RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES**

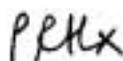
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Patrice RACT MADOUX, Président du conseil d'administration.

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les perspectives de l'émetteur, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Patrice RACT MADOUX 6 XI 2002



1.3. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

Jean-Jacques FRANÇOIS, Trésorier-payeur général, agent comptable de la CADES
23 bis rue de l'Université 75007 PARIS

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations présentées.

Jean-Jacques FRANÇOIS

 7 XI 2002

1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Christophe FRANKEL
Directeur Finances
Tél : 01 55 78 58 04

□

□

**ÉMISSION DE VALEURS MOBILIERES
REPRESENTATIVES DE CREANCES**

Le présent chapitre fera l'objet d'une note d'opération complémentaire soumise au visa de la Commission des Opérations de Bourse.

□

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR**

4.1. PRÉSENTATION DE L'ÉMETTEUR

4.1.3 Données chiffrées au 30 juin 2002

L'analyse des comptes fait apparaître les principaux éléments suivants :

- le produit de la CRDS nette s'est élevé à 2,101 Mrds d'Euros contre 2,042 Mrds d'Euros au 30 juin 2001.
- le total du bilan s'élève à 1,64 Mrds Euros contre 4,39 Mrds au 31/12/2001. L'endettement net se monte à 29,1 Mrds d'Euros, contre 30,8 Mrds Euros au 31/12/2001. Il est essentiellement composé de dettes envers les établissements de crédit, de dettes représentées par un titre ainsi que des comptes de régularisation et d'autres passifs. Il s'explique par les facteurs principaux suivants :
 - la CADES a continué à consolider la dette qu'elle a émise depuis 1996; l'encours total des émissions obligataires atteint 27,56 Mrds Euros, auquel il faut ajouter 1,93 Mrds Euros de dettes envers les établissements de crédit (sous forme de placements privés).
 - le montant de l'endettement sous forme de Titres de Créances Négociables baisse à 720 m.euros.
- La situation nette négative de la CADES se situe à 29,3 Milliards d'Euros.

Le compte de résultat se caractérise par les éléments suivants :

- le produit net de la CRDS atteint 2,101 Mrds d'Euros (Cf Supra.) ;
 - les produits et charges d'exploitation bancaire, d'un montant net de -740 m.euros, sont liés aux intérêts et charges sur les opérations financières réalisées par la CADES au titre de son activité de gestion de dette;
 - les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1,56 Mrds d'Euros. Elles sont composées essentiellement d'une partie du versement annuel à l'Etat de 3 Mrds d'Euros, prévu par l'ordonnance du 24 janvier 1996 modifiée.
- Le résultat négatif de l'exercice s'élève à 121 m.euros, contre un bénéfice de 331 m.euros au 30 juin 2001. Son évolution s'explique essentiellement par la croissance du versement à l'Etat, alors que les charges sont restées stables.
- Il convient de souligner que le résultat intermédiaire de la CADES n'a, comme les années précédentes, qu'une signification relative au regard de la mission exclusive confiée à la CADES : éteindre sur la durée prévue par l'ordonnance la dette qui lui a été transférée.

4.4. EFFECTIFS

Outre le président du conseil d'administration et l'agent comptable, les effectifs de la CADES sont composés aujourd'hui de 9 personnes.

**PATRIMOINE
SITUATION FINANCIERE
RESULTATS**

5.1 COMPTES DE L'EMETTEUR

En application de l'article 7 du décret n° 96-353 du 24 avril 1996, les opérations de recettes et de dépenses de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE sont constatées dans les écritures tenues par l'agent comptable selon les normes du plan comptable particulier de l'établissement public établi en conformité avec le plan comptable type des établissements publics à caractère administratif.

Dans la mesure où ce plan de comptes, directement inspiré du plan comptable général, est peu adapté à l'activité particulière de la CADES, le Conseil d'administration du 11 octobre 1996 a décidé d'adopter le plan comptable des établissements de crédit.

Ce cadre comptable particulier, proposé par un cabinet d'audit, le cabinet BDA Deloitte Touche, a été validé par l'ordonnateur et par l'agent comptable et la Direction de la comptabilité publique avant approbation définitive par le Conseil national de la comptabilité.

L'article 2 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 prévoit que le conseil d'administration de la CADES adopte chaque année le budget et le compte financier de l'établissement. L'article 11 du décret n° 96-353 du 24 avril 1996 précise que le budget, pour chaque année, de la CADES est arrêté par son conseil d'administration avant le 30 novembre de chaque année.

Le Conseil d'administration du 22 octobre 2002 a approuvé les comptes relatifs à l'exercice au 30 juin 2002.

COMPTES AU 30 JUIN 2002

BILAN

en millions d'euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
ACTIF			
Caisse, banques centrales, CCP (note 1)	1,33	1,23	3,24
Effets publics et valeurs assimilées (note 1)	111,76		
Créances sur les établissements de crédit (note 1)			
. à vue	0,03	0,05	0,06
. à terme	503,54	2 121,23	2 536,63
Créances sur la clientèle			
. Autres concours à la clientèle			
Obligations et autres titres à revenus fixes			
Actions et autres titres à revenu variable			
Immobilisations incorporelles (note 2)	0,03	0,00	0,04
Immobilisations corporelles (note 2)	0,05	0,08	0,06
Stocks d'immeubles (note 13 bis)	128,22	178,33	178,33
Autres actifs (note 3)	50,50	79,42	50,56
Comptes de régularisation (note 4)	846,53	2 310,68	1 621,39
TOTAL ACTIF	1 641,99	4 691,02	4 390,31
PASSIF			
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)			
. à vue	0,00	0,00	0,00
. à terme	1 945,90	1 945,84	2 071,12
Comptes créditeurs de la clientèle - Autres dettes			
. à vue			
. à terme			
Dettes représentées par un titre (note 6)			
. Titres de créances négociables	720,57	752,42	245,39
. Emprunts obligataires et assimilés	27 563,88	30 217,38	30 356,82
. Autres dettes représentées par un titre			
Autres passifs (note 7)	474,74	1 175,81	512,48
Comptes de régularisation (note 8)	281,39	660,97	428,40
Sous total endettement	30 986,48	34 752,42	33 614,21
Provisions pour risque et charge (notes 11, 13bis)	0,25	0,03	0,22
Dotations en immeubles	181,22	181,22	181,22
Report à nouveau	-29 405,34	-30 573,75	-30 573,75
Résultat	-120,62	331,10	1 168,41
Situation nette	-29 344,74	-30 061,43	-29 224,12
TOTAL PASSIF	1 641,99	4 691,02	4 390,31

COMPTES DE RESULTAT

en millions d'euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
PRODUIT NET BANCAIRE	-740,37	-787,45	-1 559,97
Intérêts et produits assimilés (note 9)	52,95	70,55	153,88
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	36,63	59,73	129,75
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,68	-	-
. Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	15,64	10,82	24,13
. Autres intérêts et produits assimilés	15,64	10,82	24,13
Intérêts et charges assimilées (note 10)	-834,96	-902,58	-1 786,81
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-65,56	-71,83	-144,38
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-769,40	-830,75	-1 642,43
. Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
. Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
Commissions (charges) (note 10)	-6,48	-2,26	-6,98
Gains sur opérations financières (note 11)	48,14	46,84	79,96
. Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	-	-	-
. Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	0,03	0,18	0,01
. Solde en bénéfice des opérations de change	48,11	46,66	79,95
. Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers	-	-	-
Pertes sur opérations financières (note 11)	0,00	0,00	0,00
. Solde en perte des opérations sur titres de transaction	-	-	-
. Solde en perte des opérations sur titres de placement	-	-	-
. Solde en perte des opérations de change	0,00	0,00	0,00
. Solde en perte des opérations sur instruments financiers	-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	0,00	0,02	0,01
Autres charges d'exploitation bancaire	-0,02	-0,02	-0,03
en millions d'euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	619,75	1 118,55	2 728,38
Charges générales d'exploitation (note 13)	-1,02	-1,09	-2,51
. Frais de personnel	-0,32	-0,27	-0,55
. Autres frais administratifs	-0,70	-0,82	-1,96
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles et corporelles	-0,03	-0,03	-0,06
Autres produits d'exploitation :	2 184,27	2 058,53	4 644,87
. CRDS (note 12)	2 111,82	2 052,87	4 632,72
. Reprise de provision sur créance CRDS (note 12)	-	-	0,10
. Produits immobiliers (note 13bis)	72,45	5,66	12,05
Autres charges d'exploitation	-1 563,47	-938,86	-1 913,92
. Versement à l'Etat (note 14)	-1 500,00	-926,13	-1 852,26
. Frais sur recettes de CRDS (note 14)	-10,75	-10,66	-34,15
. Abandon de créance sur CRDS (note 12)	-	-	-2,09
. Dotation aux provisions sur créance CRDS (note 12)	-	-	-17,85
. Charges immobilières (note 13bis)	-52,72	-2,07	-7,57
. Autres	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-120,62	331,10	1 168,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-120,62	331,10	1 168,41
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	-120,62	331,10	1 168,41

HORS-BILAN

en millions d'euros (notes 15 à 17)

Au 30/06/2002 Au 30/06/2001 Au 31/12/2001

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement

. Engagements en faveur d'établissements de crédit			
. Engagements en faveur de la clientèle			
. versement annuel à l'Etat (article 4 de l'Ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996)	10 500,00	13 892,92	12 000,00

Engagements de garantie

- . Engagements d'ordre d'établissements de crédit
- . Engagements d'ordre de la clientèle

Engagements sur titres

- . Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise
- . Autres engagements donnés

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement

. Engagements reçus d'établissements de crédit (note 17)	533,57	533,57	533,57
--	--------	--------	--------

Engagements de garantie

- . Engagements reçus d'établissements de crédit

Engagements sur titres

- . Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise
 - . Autres engagements reçus
-

ANNEXES

LE BILAN

Au 30/06/02, le bilan s'établit à 1,64 Mrds d'euros pour un endettement global de 30,98 Mrds. La situation nette se situe à - 29,34 Mrds d'euros.

L'ACTIF

Note 1 : les opérations de trésorerie et interbancaires

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
BANQUES CENTRALES, CCP	<u>1 327 588,63</u>	<u>1 227 595,71</u>	<u>3 237 257,31</u>
Banques centrales	1 327 588,63	1 227 595,71	3 237 257,31
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	<u>111 755 638,41</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Bons du Trésor	111 073 462,30		
Créances rattachées	682 176,11		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<u>503 572 620,67</u>	<u>2 121 279 050,23</u>	<u>2 536 682 308,64</u>
A vue	28 850,78	49 460,68	57 022,13
Comptes ordinaires débiteurs	28 850,78	49 460,68	57 022,13
Titres reçus en pension livrée à vue			
Créances rattachées			
A terme	503 543 769,89	2 121 229 589,55	2 536 625 286,51
Titres reçus en pension livrée à terme (< 3 mois)			
. dont pensions sur Bons du trésor	345 442 847,00	882 163 410,95	1 204 481 506,63
. dont pensions sur obligations	157 611 171,45	1 231 565 522,10	1 326 012 609,46
. dont pensions sur titres propres			
Créances rattachées	489 751,44	7 500 656,50	6 131 170,42
TOTAL	616 655 847,71	2 122 506 645,94	2 539 919 565,95

Le total des créances sur les établissements de crédit se décompose en 1,3 m.euros de disponibilités sur les comptes ouverts au nom de la CADES, de 111,8 m.euros d'effets publics achetés (dont 0,6 m.euros de créances rattachées) et de 503,6 m.euros de titres reçus en pension livrée à terme (dont 0,5 m.euros de créances rattachées).

Note 2 : Les immobilisations incorporelles et corporelles

en euros	Au 30/06/02				Au 30/06/01		Au 31/12/01	
	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute 30/06/2002	Amortissements et Provisions	Valeur nette 30/06/2002	Valeur nette 30/06/2001	Valeur nette 31/12/2001
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	190 138	0	0	190 138	155 477	34 661	2 716	42 219
Logiciels	190 138	0	0	190 138	155 477	34 661	2 716	42 219
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	320 862	0	0	320 862	275 183	45 679	83 445	63 815
Matériels divers	320 862	0	0	320 862	275 183	45 679	83 445	63 815
TOTAL	511 000	0	0	511 000	430 660	80 340	86 161	106 035

Les comptes d'immobilisations incorporelles et corporelles traduisent, après amortissement, la valorisation des logiciels et matériels acquis par la CADES (80 K.euros).

Note 3 : Les autres actifs

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
INSTRUMENTS CONDITIONNELS ACHETES			
Instruments de taux d'intérêts			
Instruments de cours de change			
Autres instruments conditionnels			
Provision pour dépréciation des instruments conditionnels achetés			
Valeur nette des instruments conditionnels achetés			
DEBITEURS DIVERS	50 502 043,83	79 416 103,95	50 562 451,48
Dépôts de garantie versés	0,00	9 064 650,85	0,00
Dépôts de garantie versés	0,00	9 056 865,00	0,00
Créances rattachées	0,00	7 785,85	0,00
Créances sur cotisations de CRDS non versées à recouvrer par l'ACOSS	50 501 329,85	70 338 625,31	50 501 329,85
Créance brute	161 055 883,97	163 147 181,58	161 055 883,97
Provisions	(110 554 554,12)	(92 808 556,27)	(110 554 554,12)
Autres débiteurs divers sur opérations financières	0,00	0,00	60 000,00
Autres débiteurs divers sur frais de fonctionnement	0,00	2 439,18	0,00
Autres débiteurs divers	713,98	12 827,79	1 121,63
TOTAL	50 502 043,83	79 418 543,13	50 562 451,48

Les autres actifs correspondent principalement aux créances sur cotisations de CRDS non versées à recouvrer par l'ACOSS pour 50,5 m.Euros (la créance brute de 161 m.Euros étant diminuée d'une provision de 110,5 m.euros, soit un taux de provisionnement de 68,6%, conformément au niveau des provisions notifié par l'ACOSS au 31 décembre 2001). Ces éléments sont ré-actualisés en fin d'exercice.

Note 4 : les comptes de régularisation actif

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
PRODUITS A RECEVOIR	648 674 484,78	655 544 215,59	857 422 613,88
Sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt	148 040 182,02	137 444 922,03	124 104 352,63
Sur opérations à terme de devises	64 161 599,07	102 797 846,53	150 047 387,03
Sur recettes CRDS (article 6 Ordonnance n° 96-50)	406 028 253,69	415 290 397,03	583 270 874,22
Sur vente d'immeubles (article 9 Ordonnance n° 96-50)	30 444 450,00	0,00	0,00
Autres produits à recevoir	0,00	11 050,00	0,00
PERTES POTENTIELLES & PERTES A ETALER SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	3 118 524,04	4 821 186,33	3 962 857,95
CHARGES A REPARTIR	139 543 352,42	174 331 368,42	168 592 238,00
Primes d'émission des emprunts obligataires et EMTN	139 543 352,42	174 331 368,42	168 592 238,00
Autres charges à répartir			0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 077 153,40	12 721 533,90	2 207 619,34
Charges constatées d'avance sur frais de fonctionnement	127 097,10	31 158,88	33 461,69
Intérêts précomptés sur TCN émis	2 950 056,30	12 690 375,02	2 174 157,65
Autres charges constatées d'avance	0,00		0,00
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	52 117 783,76	1 463 264 753,10	589 208 848,75
Comptes d'ajustement sur devise	51 254 496,79	1 461 921 145,36	588 415 616,19
Compte de régularisation de la gestion locative	860 639,07	1 340 595,45	791 052,18
Divers	2 647,90	3 012,29	2 180,38
TOTAL	846 531 298,40	2 310 683 057,34	1 621 394 177,92

Les comptes de régularisation actif recensent les opérations influençant le résultat indépendamment de leur dénouement en trésorerie. Il s'agit notamment :

- des produits à recevoir pour 648,7 m.euros (dont 406 m.euros sur la CRDS, 212,2 m.euros sur les opérations à terme de taux ou de devises et 30,5 m.euros sur vente d'immeubles),
- des soultes sur instruments financiers à terme à étaler pour 3,1 m.euros,
- des primes d'émission des emprunts obligataires pour 139,5 m.euros,
- des intérêts précomptés sur titres de créances négociables émis pour 3 m.euros,
- des comptes d'ajustement en devises pour 51,3 m.euros (comptes techniques permettant le passage au résultat de la réévaluation des comptes de hors-bilan).

La diminution des comptes d'ajustement en devises depuis le 30/06/01 (de plus de 1,4 Mrd d'euros) s'explique par l'effet conjugué de :

- l'appréciation de l'euro par rapport aux autres devises (ainsi, le taux de change de l'euro en USD passe de 0,8480 à 0,9975 entre les deux arrêtés semestriels),
- deux échéances obligataires en USD intervenues depuis pour un total de 3 Mrds d'USD.

LE PASSIF

Le passif distingue la situation nette de la CADES des autres éléments de passif.

La situation nette, composée du report à nouveau, du résultat de l'exercice et de la dotation en immeubles s'élève à -29 344,7 m.euros. Elle correspond à la dette transférée à la CADES (-34 148,5 m.euros) diminuée des résultats cumulés de l'établissement (4 622,6 m.euros depuis 1996) et de la dotation en immeubles au 1er janvier 2000 (181,2 m.euros).

L'endettement, qui s'élève globalement à 30 986,5 m.euros, est essentiellement composé de dettes envers les établissements de crédit (1 945,9 m.euros), de dettes représentées par un titre (28 284,5 m.euros) ainsi que des comptes de régularisation (281,4 m.euros) et d'autres passifs (474,7 m.euros).

Note 5 : Les opérations de trésorerie et interbancaires

en euros	Au 30/06/2002				Au 30/06/2001		Au 31/12/3001
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Total	Total	Total
BANQUES CENTRALES					0	0	0
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1,79	54 117 916,39		1 891 779 960,43	1 945 897 878,61	1 945 841 061,50	2 071 114 541,69
A vue							
Comptes ordinaires créditeurs	1,79				1,79	1,99	1,83
A terme							
Titres donnés en pension livrée	0,00				0,00	0,00	99 993 652,00
Comptes et emprunts				1 891 779 960,43	1 891 779 960,43	1 891 779 960,43	1 891 779 960,43
Dettes rattachées	0,00	54 117 916,39			54 117 916,39	54 061 099,08	79 340 927,43
TOTAL	1,79	54 117 916,39		1 891 779 960,43	1 945 897 878,61	1 945 841 061,50	2 071 114 541,69

Les dettes envers les établissements de crédit correspondent principalement à des placements privés d'une valeur de 3,7 Mrds de marks allemands. Il s'agit de :

- 1 milliard de marks allemands à taux progressif (4,47 % du 29/12/97 au 29/12/2000 puis 5,885 % jusqu'au 29/12/2008)
- 700 millions de marks allemands à taux progressif (4,18 % du 09/01/98 au 09/01/2001 puis 5,715 % jusqu'au 09/01/2009)
- 500 millions de marks allemands à taux progressif (4,18 % du 07/01/98 au 07/01/2001 puis 5,72% jusqu'au 07/01/2009)
- 1 milliard de marks allemands à taux progressif (4,47 % du 05/01/98 au 05/01/2001 puis 5,885 % jusqu'au 05/01/2009)
- 500 millions de marks allemands à taux progressif (4,47 % du 05/01/98 au 05/01/2001 puis 5,885% jusqu'au 05/01/2009)

Il est à noter que les contreparties n'ont pas exercé les options de rachat prévues au terme des trois années après la souscription de ces placements.

L'ensemble de ces dettes se porte à 1,95 milliard d'euros dont 54,1 m.euros de dettes rattachées.

Note 6 : les dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	Au 30/06/02				Au 30/06/01	Au 31/12/01
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Total	Total
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	524 136	165 214	0	31 219	720 569	245 390
Billets de trésorerie émis en euros		20 000			20 000	0
BMTN émis en euros				27 970	27 970	27 970
Papiers commerciaux émis en euros					0	0
Papiers commerciaux émis en devises	524 136	145 214			669 350	215 023
Autres TCN émis en devises						
Dettes rattachées				3 249	3 249	2 397
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	726 165	1 160 251	10 671 214	15 006 255	27 563 885	30 356 819
Emprunts obligataires émis en euros			9 248 607	13 709 706	22 958 313	25 072 643
Emprunts obligataires émis en devises		339 651		784 857	1 124 508	2 309 991
EMTN émis en euros	241 800	0	380 000	426 161	1 047 961	687 961
EMTN émis en devises		372 050	1 042 607	85 531	1 500 188	1 687 490
Dettes rattachées	484 365	448 550			932 915	598 734
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE						
TOTAL	1 250 301	1 325 465	10 671 214	15 037 474	28 284 454	30 602 209

Composition de l'endettement :

L'endettement sous forme de titres se décompose de la manière suivante :

- Titres de créances négociables pour 720,6 m.euros
- Emprunts obligataires et titres assimilés pour 27 563,9 m.euros; l'endettement obligataire est composé de :

l'endettement obligataire en devises "in":

- des emprunts émis antérieurement au 01/01/99 et convertis en euros

- une émission 6,25 % à échéance 25 octobre 2007 pour un volume de 2 610 384 484 EUR
- une émission 6 % à échéance 25 juillet 2005 pour un volume de 2 332 317 488 EUR
- une émission à taux progressif (5,18 % du 16/04/1997 au 16/04/2003 puis 7 % jusqu'au 16/04/2008) pour un volume de 99 091 860 EUR ; cette émission comprend une option de remboursement au pair au gré de l'émetteur au terme de la sixième année

- une émission euro-fongible 5,125 % à échéance 25 octobre 2008 pour un volume de 4 044 497 106 EUR
- une émission euro-fongible 5,25 % à échéance 25 octobre 2012 pour un volume de 3 000 000 000 EUR
- une émission 4,71% à échéance 11 mai 2008 pour un volume de 304 900 000 EUR
- une émission 4,6% à échéance 15 juillet 2010 pour un volume de 228 675 000 EUR

- des emprunts émis antérieurement au 01/01/99 non redénominés :

- une émission à taux progressif (4,63 % du 17/12/1997 au 17/12/2001 puis 5,94 % jusqu'au 17/12/2008) pour un volume de 2 635 millions de FRF (soit 401 703 160,43 EUR) ; cette émission comprenait une option de rachat au pair au gré du porteur au terme de la quatrième année qui n'a pas été exercée
- une émission en florins néerlandais 6,375 % à échéance 29 juillet 2004 pour un volume de 2 097 135 000 NLG

- des emprunts émis en euros après le 01/01/99 :

- une émission 3,375% à échéance 12 juillet 2004 pour un volume de 3 milliards d'euros
- une émission à échéance 2013 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 2,420 milliards d'euros après assimilations et compte tenu d'une prime de remboursement de 120 millions d'euros revalorisée d'après le dernier index d'inflation connu au 30 juin 2002. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 655 millions d'euros à l'échéance de l'emprunt.
- une émission à échéance 2006 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 2,934 milliards d'euros après assimilations et compte tenu d'une prime de remboursement de 134 ME revalorisée d'après le dernier index d'inflation connu au 30 juin 2002. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 332 ME à l'échéance de l'emprunt.
- une émission à échéance 2011 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 600,8 millions d'euros compte tenu d'une prime de remboursement de 0,8 ME revalorisée d'après le dernier index d'inflation connu au 30 juin 2002. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 103 ME à l'échéance de l'emprunt.

l'endettement obligataire en devises "out":

- une émission en francs suisses 2,5 % à échéance 17 mars 2003 pour un volume de 500 millions;
- une émission en livres anglaises 6,25 % à échéance 5 mars 2008 pour un volume de 510 millions.

L'endettement obligataire assimilé

- Il s'agit des EMTN (Euro Medium Term Notes) émis par la CADES dans le cadre d'un programme d'émission limité 10 Mrds d'euros établi en 1998 avec un groupe de banques. Au 30/06/02, on dénombre 15 EMTN non échus, en euro et en devises (GBP, HKD, USD, JPY), pour un montant total de 2,5 milliards d'euros listés ci-dessous :
 - EMTN 3,7% à échéance 22 août 2002 pour 241,8 millions de XEU,
 - EMTN dual 3,5% à échéance 10 novembre 2008 émis en JPY, intérêts payables en XEU remboursable pour 70,2 millions en XEU ,
 - EMTN 3,7% à échéance 7 février 2005 pour 380 millions d'euros,
 - EMTN 5,5% à échéance 25 octobre 2007 pour 350 millions d'euros,
 - EMTN 5,875% à échéance 28 octobre 2002 pour 200 millions GBP,
 - EMTN 7,33% à échéance 23 février 2003 pour 500 millions HKD,
 - EMTN dual 2,4% à échéance 15 mars 2010 pour 3 milliards JPY, intérêts payables en USD,
 - EMTN 6,25% à échéance 17 juillet 2003 pour 130 millions USD,
 - EMTN 6% à échéance 17 novembre 2003 pour 300 millions USD,
 - EMTN 5,125% à échéance 22 janvier 2004 pour 500 millions USD,
 - EMTN 4,11% à échéance 24 juin 2005 pour 10 millions USD avec clause de remboursement anticipé (call option) à échéance 24 juin 2003,
 - EMTN 5,375% à échéance 27 décembre 2006 pour 100 millions USD,
 - EMTN USD Libor 6 mois +0,75 la première année puis 7,75% fixe à échéance 25 avril 2012 pour 20 millions USD avec clause de remboursement total anticipé (call option) à échéance 25 avril 2003 au gré de l'émetteur,
 - EMTN USD Libor 6 mois +0,68 plafonné à 7,75% à échéance 12 juin 2012 pour 20 millions USD avec clause de remboursement anticipé (call option) à partir du 20/06/03 puis reconductible tous les semestres au gré de l'émetteur,
 - EMTN USD Libor 6 mois +0,68 plafonné 7,75% à échéance 20 juin 2012 pour 20 millions USD avec clause de remboursement anticipé (call option) à partir du 20/06/03 puis reconductible tous les semestres au gré de l'émetteur.

Au total, l'endettement à moins d'un an ressort à 2 576 m.euros et celui à plus de 5 ans à 15 037 m.euros contre respectivement 5 310 m.euros et 14 496 m.euros au 31/12/2001. L'endettement à échéance entre 1 an et 5 ans est passé de 10 797 m.euros à 10 671 m.euros au cours du premier semestre 2002.

Comparée aux exercices antérieurs, la structure de la dette de la CADES au premier semestre 2002 fait apparaître une forte diminution de l'endettement à court terme suite à l'échéance de l'emprunt obligataire 5,5% de 2,7 Mrds :

Endettement	30/06/02	31/12/01	30/06/01
A court terme (< 1an)	9,1%	17,3%	26,0%
A moyen terme	37,7%	35,3%	25,4%
A long terme (> 5 ans)	53,2%	47,4%	48,6%

L'échéance de l'emprunt obligataire de 1 milliard d'USD et le rachat d'un EMTN en USD échéance 2008 étant partiellement compensés par les émissions de papiers commerciaux en devises et d'EMTN en USD, la part des dettes représentées par un titre libellé en devises diminue légèrement au 30/06/02 :

Endettement	30/06/02	31/12/01	30/06/01
En devises	11,3%	13,8%	22,6%
En Euro	88,7%	86,2%	77,4%

Note 6 bis : Opérations en euros et en devises avant et après opérations de couverture

Cette note présente l'incidence des opérations de couverture sur la dette initiale ainsi que la structure des taux avant et après couverture.

en millions d'euros	Dette initiale		Opérations de couverture		Dette finale	
	en devises	en euros	en devises	en euros	en devises	en euros
Dette en euros		25 946		3 297		29 243
Dette en devises		contrevaieur au 30/06/02		contrevaieur au 30/06/02		
CHF	500	340	-500	-340	0	0
GBP	789	1 214	-789	-1 214	0	0
HKD	500	64	-500	-64	0	0
JPY	3 000	25	-3 000	-25	0	0
USD	1 630	1 634	-1 630	-1 634	0	0
AUD	30	17	-30	-17	0	0
Sous-total devises		3 294		-3 294		0
Total général		29 240		3		29 243

Le premier tableau retrace la dette nominale initiale suivant qu'elle ait été émise en euro (devises « in ») ou en devises « out ». Toutes les opérations en devises étant couvertes, la CADES est finalement endettée uniquement en euros. Ces couvertures ont permis de neutraliser l'impact des variations des taux de change sur la dette de la CADES. Cet impact se chiffre à 3 m.euros au 30/06/02.

en millions d'euros	Dette initiale				Incidence des couvertures				Dette finale			
	en devises	en euros	total	%	en devises	en euros	en devises	en euros	total	%		
Taux fixe												
TCN		28	28			-28	0	0	0			
Euro-MTN	1 440	1 048	2 488		-1 440	-1 048	0	0	0			
Emprunts obligataires	1 125	16 973	18 098		-1 125	-2 177	0	14 796	14 796			
Placements privés		1 892	1 892				0	1 892	1 892			
Swaps de macro couverture						-888	0	-888	-888			
Total taux fixe	2 565	19 941	22 506	77	-2 565	-4 141	0	15 800	15 800	54		
Taux variable												
TCN	669	20	689		-669	751	0	771	771			
Euro-MTN	60	60	60			2 467	0	2 527	2 527			
Emprunts obligataires			0		0	3 272	0	3 272	3 272			
Swaps de macro couverture						200	0	200	200			
Total taux variable	729	20	749	3	-669	6 690	0	6 770	6 770	23		
Taux indexé												
Emprunts obligataires		5 985	5 985					5 985	5 985			
Swaps de macro couverture						688		688	688			
Total taux indexé	0	5 985	5 985	20	0	688	0	6 673	6 673	23		
Total général	3 294	25 946	29 240	100		3	0	29 243	29 243	100		

Le deuxième tableau indique la structure des taux de la CADES. Les opérations de couverture modifient cette répartition initiale de sorte qu'au final, la CADES se retrouve endettée en taux fixe à hauteur de 54%, à taux variable à hauteur de 23% et à taux indexé sur l'inflation à hauteur de 23%.

Note 7 : les autres passifs

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
DEPOTS DE GARANTIE RECUS	174 371 200,41	990 372 400,51	512 295 689,26
Dépôts de garantie reçus	174 220 286,32	988 869 167,95	511 263 493,32
Dettes rattachées	150 914,09	1 503 232,56	1 032 195,94
AUTRES CREDITEURS SUR OPERATIONS FINANCIERES	248 297,03	154 001,79	154 793,42
AUTRES CREDITEURS SUR OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	300 118 743,39	185 281 619,07	33 886,29
Versement à l'Etat à effectuer	300 000 000,00	185 225 555,94	0,00
Dettes fiscales	0,00	0,00	4 333,06
Dettes sociales	76 877,18	52 661,32	12 321,84
Fournisseurs	40 463,20	1 586,00	16 446,41
Autres créditeurs divers	1 403,01	1 815,81	784,98
TOTAL	474 738 240,83	1 175 808 021,37	512 484 368,97

Les autres passifs correspondent :

- aux dépôts de garantie versés dans le cadre des contrats de marché à terme mis en place afin de couvrir le risque de contrepartie (174,4 ME),
- aux commissions dues et aux dettes de fonctionnement (0,4 ME),
- au versement à effectuer à l'Etat (300 ME), c'est-à-dire la charge imputable au premier semestre du versement au budget général de l'Etat (cf. note 14) déduction faite de deux acomptes de 600 millions d'euros réglés à la fin du premier et second trimestres.

Note 8 : les comptes de régularisation passif

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
CHARGES A PAYER	96 427 788,04	152 408 564,44	160 454 466,43
Sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts	75 635 527,48	111 135 214,39	91 906 929,37
Sur opérations à terme de devises	18 281 183,91	38 480 254,39	64 557 513,64
Commissions à payer sur opérations de marché	143 567,46	151 700,67	167 611,49
Charges à payer sur frais de fonctionnement	167 037,47	339 229,09	216 094,48
Frais à payer sur recettes CRDS	2 038 407,76	2 132 593,00	3 472 317,65
Frais à payer sur ventes d'immeubles	0,00		0,00
Autres charges à payer	162 063,96	169 572,90	133 999,80
GAINS POTENTIELS & GAINS A ETALER SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	24 355 226,61	435 972 931,34	132 700 911,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	117 676 676,42	72 553 575,30	133 252 243,37
Primes d'émission des emprunts obligataires	117 676 676,42	72 553 575,30	133 252 243,37
Autres produits constatés d'avance			
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	42 925 919,20	33 354,17	1 996 763,32
TOTAL	281 385 610,27	660 968 425,25	428 404 384,27

S'élevant à 281,4 ME, les comptes de régularisation passif recensent les opérations influençant le résultat indépendamment de leur dénouement en trésorerie. Il s'agit notamment :

- des charges à payer sur swaps de taux (75,6 ME), sur CRDS (2 ME), sur la jambe euros des swaps de devises (18,3 ME) et sur divers frais,
- des soultes à étaler sur swaps de devises (34,4 ME),
- des produits constatés d'avance sur les primes d'émission sur emprunts obligataires (117,7 ME)
- des comptes d'ajustement en devises pour 42,9 ME (comptes techniques permettant le passage au résultat de la réévaluation des comptes de hors-bilan).

L'augmentation des comptes d'ajustement en devises au passif s'explique par la forte augmentation du taux de change de l'euro par rapport aux devises dans lesquelles la CADES s'est endettée. Ainsi, l'euro était presque à parité avec l'USD lors de l'établissement des comptes semestriels.

LE COMPTE DE RESULTAT

Il distingue le produit net bancaire des autres produits et charges d'exploitation pour faire apparaître le résultat de l'exercice.

Produit net bancaire	- 740,4 ME
Autres produits et charges d'exploitation	+619,8 ME
Résultat brut d'exploitation = résultat de l'exercice	120,6 ME

La mission de la CADES est d'apurer pour le 31 janvier 2014, la dette qui lui a été transférée. Le résultat mesure la capacité de la CADES à diminuer son endettement propre. Au premier semestre 2002, seul l'engagement en hors bilan du versement à l'Etat a été sensiblement réduit.

La hausse de ce versement a donc accéléré la réduction des engagements hors bilan de la CADES (cf. note 17) en ralentissant son désendettement propre.

Le produit net bancaire

Il s'agit du résultat de l'exploitation bancaire, qui rapproche le coût de l'endettement, les produits de trésorerie et le solde des opérations financières.

Note 9 : les produits de trésorerie

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	35 875 495,44	59 732 759,07	129 748 438,81
Intérêts sur opérations à vue			
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	84,67	191,70	9 794,32
Intérêts sur prêts			
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	28 174,26	25 068,23	58 247,11
Intérêts sur opérations à terme			
Intérêts sur prêts en francs			
Intérêts sur prêts en devises			
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	35 640 288,50	48 345 715,30	116 782 572,52
Autres intérêts	206 948,01	11 361 783,84	12 897 824,86
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	682 176,11	0,00	0,00
Intérêts sur titres de placement et d'investissement	682 176,11		
Autres intérêts sur opérations sur titres			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	15 638 471,20	10 823 638,42	24 131 914,04
TOTAL	52 196 142,75	70 556 397,49	153 880 352,85

Ces produits correspondent :

- aux revenus des placements de la trésorerie excédentaire de la CADES sur prises en pension livrée de titres (35,6 ME),
- à l'amortissement des primes d'émission des emprunts émis (15,6 ME),
- aux revenus des effets publics achetés (0,7 ME).
- au déport sur achats à terme (0,2 ME).

Note 10 : le coût de l'endettement

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	65 562 569,48	71 833 553,18	144 378 133,30
Intérêts sur dettes à vue			
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	7 725,45	0,00	4,11
Intérêts sur emprunts au jour le jour			
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	4 242,30	13 979,25	22 540,12
Intérêts sur dettes à terme			
Intérêts sur emprunt CDC (transfert de dette)			
Intérêts sur emprunt syndiqué			
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	658 024,19	19 433,60	186 196,70
Intérêts sur placements privés	55 150 498,74	54 785 400,83	109 992 716,93
Autres intérêts et charges assimilés	9 742 078,80	17 014 739,50	34 176 675,44
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	769 398 574,72	830 753 802,67	1 642 426 118,34
Charges sur dettes constituées par des titres			
Intérêts sur titres de créances négociables émis en euros	2 733 897,93	5 957 150,29	8 813 321,39
Intérêts sur titres de créances négociables émis en devises	6 510 153,65	43 772 085,66	53 352 273,82
Intérêts sur emprunts obligataires et titres assimilés en euros	601 763 625,09	525 149 882,57	1 157 716 805,53
Intérêts sur emprunts obligataires et titres assimilés en devises	84 752 976,91	207 255 293,98	321 324 733,01
Autres charges sur dettes constituées par titres	73 637 616,24	48 619 390,17	101 210 142,27
Autres intérêts et charges assimilées	304,90	0,00	8 842,32
COMMISSIONS	6 484 792,72	2 259 610,34	6 983 702,85
Commissions sur emprunts à terme auprès d'établissements de crédit	67 228,21	67 261,57	135 772,34
Commissions sur titres de créances négociables émis (*)	145 300,48	347 560,08	77 743,69
Commissions sur emprunts obligataires (*)	6 164 150,70	1 787 941,16	6 547 578,64
Autres commissions sur opérations sur titres	105 738,33	56 847,53	220 383,18
Autres commissions	2 375,00	0,00	2 225,00
TOTAL	841 445 936,92	904 846 966,19	1 793 787 954,49

Le coût de l'endettement est en baisse de 7% sur un an et se décompose en :

- 769 ME de charges sur dettes,
- 66 ME d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (intérêts sur placements privés, titres donnés en pension livrée et appels de marge),
- 6 ME de commissions.

Note 11 : résultat sur opérations financières

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
SOLDE DES OPERATIONS DE CHANGE	29 101,31	185 183,52	6 728,16
Autres opérations de change	29 101,31	185 183,52	6 728,16
SOLDE DES OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	48 864 930,74	46 655 552,96	79 948 893,41
Intérêts et soultes sur swaps de devises	35 120 761,93	54 025 049,56	92 649 624,26
Intérêts sur swaps de taux	13 776 201,45	-7 369 496,60	-12 673 380,52
. Micro-couverture	16 220 771,61	-9 085 050,74	-11 066 316,21
. Macro-couverture	-2 444 570,16	1 715 554,14	-1 607 064,31
Dotations aux provisions pour dépréciation des positions isolées	-32 032,64	0,00	-27 350,33
TOTAL	48 894 032,05	46 840 736,48	79 955 621,57

Les swaps de devises et de taux mis en place ont dégagé un résultat positif de 49 millions d'euros. Ce résultat se décompose comme suit :

- +35 ME pour les intérêts et soultes sur swap de devises,
- +14 ME pour les intérêts et soultes sur swaps de taux dont :
 - -2 ME pour les swaps de macro-couverture ;
 - +16 ME pour les swaps de micro-couverture.

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation recensent principalement d'une part, les produits et charges spécifiques institués par l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 (CRDS, vente de patrimoine immobilier et versement à l'Etat) et d'autre part, les charges générales d'exploitation et les dotations aux amortissements pour dépréciation des immobilisations.

Note 12 : les recettes nettes affectées à la CADES par l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
RECETTES CRDS NETTES (article 6)	2 101 070 704,56	2 042 214 396,26	4 598 563 747,43
Recettes CRDS ACOSS (sur traitements et salaires)	1 938 079 351,14	1 889 608 339,20	3 995 304 994,18
Recettes CRDS sur patrimoine	5 091 498,06	10 575 935,44	292 707 850,85
Recettes CRDS sur produits de placement	111 239 786,27	96 557 604,01	209 791 809,32
Recettes CRDS sur ventes de bijoux et métaux précieux	1 295 328,03	1 857 693,23	3 240 049,56
Recettes CRDS sur gains aux jeux	45 364 741,06	43 614 824,38	97 519 043,52
Variation des créances nettes sur CRDS ACOSS	0,00	0,00	-19 837 295,46
exercice en cours	0,00	0,00	0,00
exercices précédents	(0)	0,00	(2 091 297,61)
dotation aux provisions	(0)	0,00	(17 845 682,76)
reprise de dotation	0,00	0,00	99 684,91
TOTAL	2 101 070 704,56	2 042 214 396,26	4 578 726 451,97

Cette note indique les recettes affectées à la CADES par les articles 6 et 9 de l'ordonnance n°96-50 du 24 janvier 1996.

Article 6 :

- Le montant de la CRDS, nette des frais de recouvrement, s'élève à 2 101 m.euros en hausse de 2,88% par rapport au premier semestre 2001.
- La CRDS sur les salaires et traitements (circuit de l'ACOSS) représente 92,2% du montant global. Le reste de la CRDS est recouvré par le réseau du Trésor, prélevé principalement sur le capital (patrimoine et produits de placements) et sur les jeux.
- Les produits à recevoir inscrits au 30/06/02 représentent les versements bruts de CRDS du mois de juillet 2002.
- L'ACOSS fournit des informations permettant à la CADES d'inscrire les créances non encore recouvrées et la provision pour risque de non recouvrement dans ses comptes (la provision étant déterminée en fonction des taux de recouvrement constatés et de l'antériorité de la créance). La créance et la provision ont été revalorisées au 31 décembre dernier (cf. note 3).
- Les remboursements de créances liquidées antérieurement au 31/12/1999 au titre des Règlements Communautaires de la CEE et des Accords Bilatéraux de Sécurité Sociale reçus des pays étrangers sont reversés à partir du 31/12/1997 par la CNAMTS à la CADES si ce reversement n'aggrave pas ou ne crée par de déficit à la CNAMTS. Compte tenu des déficits de la CNAMTS en 1998, 1999, 2000 et 2001, les 216,13 ME recouverts pendant ces exercices n'ont pas été reversés à la CADES.

Ventilation au 30/06/02	Brut	Frais	Net
Total des recettes au titre de l'article 6	2 111 820 939,93	10 750 235,37	2 101 070 704,56
Recettes CRDS ACOSS (sur traitements et salaires)	1 947 818 443,41	9 739 092,27	1 938 079 351,14
Recettes CRDS sur patrimoine	5 309 174,22	217 676,16	5 091 498,06
Recettes CRDS sur produits de placement	111 798 780,20	558 993,93	111 239 786,27
Recettes CRDS sur ventes de bijoux et métaux précieux	1 301 837,42	6 509,39	1 295 328,03
Recettes CRDS sur gains aux jeux	45 592 704,68	227 963,62	45 364 741,06
Augmentation des créances nettes sur CRDS ACOSS	0,00	0,00	0,00

Article 9 :

Suivant l'article 9 de l'ordonnance n°96-50 du 24 janvier 1996,

- Les caisses nationales du régime général et l'ACOSS vendront dans un délai de quatre ans leur patrimoine privé à usage locatif à l'exclusion du patrimoine à usage administratif ;
- Le produit des cessions sera affecté à la CADES ;
- La partie du patrimoine qui ne sera par vendue à la date du 31/12/1999, sera transférée à la CADES ainsi que les droits et obligations qui y sont attachés.

Par arrêté du 27 décembre 1999, les immeubles non vendus ont été transférés à la CADES en date du 1^{er} janvier 2000. Cette intégration ainsi que le suivi des opérations en gestion font l'objet d'une note spécifique. (Note 13 bis)

Note 13 : les charges générales d'exploitation

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
FRAIS DE PERSONNEL	322 326,62	269 502,95	554 271,72
Salaires et traitements	246 148,41	211 093,72	422 608,09
Charges sociales	76 178,21	58 409,23	131 663,63
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	702 586,67	821 422,68	1 960 543,35
Impôts et taxes	28 490,00	25 006,68	51 624,12
Services extérieurs	674 096,67	796 416,00	1 908 919,23
dont rémunération du personnel mis à disposition	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 024 913,29	1 090 925,63	2 514 815,07

Les charges générales d'exploitation correspondent à l'exécution du budget administratif hors immobilisations et amortissements (cf. note 2). La légère baisse constatée au cours du premier semestre provient principalement de la diminution des dépenses liées aux prestations de services extérieurs partiellement compensée par la progression des frais de personnel.

Note 13Bis : Note relative au patrimoine immobilier et à sa gestion

Cette note présente d'une part, l'évolution du patrimoine immobilier inscrit en stock et d'autre part la synthèse des charges et produits liés aux opérations de gestion immobilière.

Au 1^{er} janvier 2000, par arrêté du 27 décembre 1999, la partie non vendue du patrimoine privé de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (CNAVTS) a été transférée à titre gratuit à la CADES. Ce patrimoine, initialement composé de 36 immeubles, a été inscrit en compte de stock « immeubles destinés à la vente ».

	Stock au 01/01/2002	Cessions	Stock au 30/06/2002
Nombre d'immeubles	35	12	23
Valeur nette comptable en euros	178 328 762,40	50 109 991,97	128 218 770,43

Il est prévu que l'ensemble du patrimoine soit cédé au cours de l'année 2002. Au cours du premier semestre, douze immeubles ont été vendus pour un montant global de 66,9 millions d'euros. Ces immeubles avaient une valeur bilantaire inscrite au 31/12/01 de 50,1 ME. Ainsi, une plus-value de cession totale de 16,8 millions d'euros a été dégagée et aucune moins-value n'a été à constater immeuble par immeuble.

Au 30/06/2002

Produits de cession	66 956 904,23
Frais de vente	78 739,00
Variation de stock	50 109 991,97

Dans l'attente de la cession totale du stock, une convention de gestion a été signée avec la CNAVTS. La CNAVTS recouvre les loyers et paie les dépenses liées à la gestion immobilière pour le compte de la CADES.

De l'analyse des résultats liés à la gestion immobilière, il ressort un excédent de 2,97 ME au cours du premier semestre 2002 comme l'illustre le tableau ci-après :

	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001	
Produits des loyers	5 499 955,62	5 656 808,22	12 055 925,37	
Charges de personnel	270 192,81	284 968,98	622 804,13	
Services extérieurs	2 130 252,71	1 671 442,54	5 902 674,39	
Impôts	123 740,19	116 270,05	835 668,11	
Charges exceptionnelles	6 066,85	0,00	50 860,30	
Sous Total : (1)	2 530 252,56	2 072 681,57	7 412 006,93	
Dotation aux provisions pour risques et charges : (2)	-	-	188 522,13	
Reprise de dotation pour risques et charges : (3)	-	-	30 489,80	
Total des charges	(1)+(2)-(3)	2 530 252,56	2 072 681,57	7 570 039,26

Enfin, par lettre du 9 octobre 2001 au Président de la CNAMTS, la CADES a demandé le reversement de la vente du groupe d'immeuble Paul Cézanne estimé en 1996 par le service des Domaines à 57 ME. Le président de la CNAMTS ayant répondu par la négative, la CADES a saisi la Direction des affaires juridiques du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie sur ce sujet.

Note 14 : les autres charges d'exploitation non bancaire

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
Versement à l'Etat	1 500 000 000,00	926 127 779,72	1 852 255 559,44
Frais sur recettes CRDS	10 750 235,37	10 661 390,49	34 151 567,43
Abandon de créance CRDS	0,00	0,00	2 091 297,61
Dotations aux provisions sur créances CRDS	0,00	0,00	17 845 682,76
Autres éléments	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 510 750 235,37	936 789 170,21	1 906 344 107,24

Le versement annuel à l'Etat étant désormais de 3 milliards d'euros selon l'article 38 de la Loi de Finance pour 2002, la moitié de cette somme a été inscrite en charge dans les comptes semestriels de la CADES.

Les frais sur recettes de CRDS représentent 0,5% des recettes brutes. Les informations relatives à l'évolution de la créance de CRDS à recouvrer par l'ACOSS qui permettent d'établir les abandons de créances et les dotations au provision sont réactualisées en fin d'exercice.

LE HORS-BILAN

Le hors-bilan publiable présente les engagements selon leur sens « donnés » ou « reçus » (engagements de financement, de garantie, sur titres). Cependant, certains engagements ne sont pas pris en compte. Il en va ainsi des engagements relatifs aux opérations en devises et sur instruments financiers à terme. Ces engagements constituent des informations données dans les notes 15 à 16.

Note 15 : les opérations en devises

en euros	Au 30/06/2002		Au 30/06/2001		Au 31/12/2001	
	Devises à recevoir	Devises à livrer	Devises à recevoir	Devises à livrer	Devises à recevoir	Devises à livrer
OPERATIONS A TERME	3 620 444 946	-	7 231 003 299	-	4 538 901 691	-
Opérations de couverture négociées de gré à gré						
Change à terme contre EUR	669 350 175	-	418 001 850	-	215 023 261	-
< 1 an	669 350 175		418 001 850		215 023 261	
de 1 à 5 ans						
> 5 ans						
Swaps de devises contre EUR	2 942 894 772	-	6 813 001 449	-	4 315 678 430	-
< 1 an	613 850 233		3 567 216 981		1 705 164 468	
de 1 à 5 ans	1 382 495 111		2 082 693 961		1 578 897 038	
> 5 ans	946 549 428		1 163 090 507		1 031 616 924	
Opérations devises contre devises	-	-	-	-	-	-
< 1 an						
de 1 à 5 ans						
> 5 ans						
Opérations isolées négociées de gré à gré						
Change à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps de devises contre EUR	8 200 000				8 200 000	
< 1 an	8 200 000				8 200 000	
OPERATIONS AU COMPTANT						
Opérations négociées de gré à gré	-	-	-	-	-	-

Le change à terme contre euros correspond aux achats à terme mis en place pour la couverture des papiers commerciaux, en augmentation parallèle à la hausse de cette source de financement.

La forte diminution du niveau des swaps de devises contre euros depuis le 30/06/02 s'explique par l'effet conjugué des échéances des emprunts obligataires libellés en USD (3 milliards au total) et de la hausse de l'euro par rapport aux autres devises entre ces deux dates d'arrêt.

Note 16 : les marchés à terme d'instruments financiers

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
INSTRUMENTS DE TAUX D'INTERET			
Marchés organisés et assimilés			
Opérations fermes de couverture			
Autres opérations fermes			
Opérations conditionnelles de couverture			
Autres opérations conditionnelles			
Gré à gré	4 618 907 342,04	6 510 501 716,58	5 006 431 924,40
Opérations fermes de couverture			
. Echanges de taux en euros	4 279 018 747,52	6 181 929 349,89	4 669 018 747,52
. Micro-couverture	3 390 637 253,00	4 643 547 855,37	3 030 637 253,00
< 1 an	0,00	1 632 910 602,37	20 000 000,00
de 1 à 5 ans	2 380 000 000,00	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00
> 5 ans	1 010 637 253,00	1 010 637 253,00	1 010 637 253,00
. Macro-couverture	888 381 494,52	1 538 381 494,52	1 638 381 494,52
< 1 an	25 000 000,00	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00
de 1 à 5 ans	185 000 000,00	210 000 000,00	210 000 000,00
> 5 ans	678 381 494,52	328 381 494,52	428 381 494,52
. Echanges de taux en devises	339 888 594,52	328 572 366,69	337 413 176,88
< 1 an			
de 1 à 5 ans	339 888 594,52	328 572 366,69	337 413 176,88
> 5 ans			
. FRA			
. Autres			
Autres opérations fermes			
Opérations conditionnelles de couverture			
Autres opérations conditionnelles			
AUTRES INSTRUMENTS			
Instruments de cours de change			
. Marchés organisés et assimilés			
. Gré à gré			
Autres instruments			
. Marchés organisés et assimilés			
. Gré à gré			

Concernant les swaps de taux mis en place par la CADES :

- l'évolution des micro-couvertures retrace d'une part l'échéance d'une couverture associée à l'emprunt obligataire de 2 Mrds d'USD (1,6 Mrds d'EUR) échu en décembre dernier et d'autre part la mise en place d'une couverture de l'EMTN à échéance février 2005 pour 380 millions d'euros,
- L'encours comptabilisé des swaps de macro-couverture diminue compte tenu de l'échéance en janvier des deux swaps EONIA en janvier. Deux swaps de taux de 100 millions d'euros chacun sur 10 ans ont été mis en place. Deux swaps d'inflation de 30 et 20 millions d'euros ont également été négociés pour une échéance à 10 ans.

Note 17 : les autres engagements hors-bilan

en euros	Au 30/06/2002	Au 30/06/2001	Au 31/12/2001
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements reçus			
D'établissements de crédit :			
. Emprunt syndiqué multidevises	533 571 560,33	533 571 560,33	533 571 560,33
. Emprunt relais			
. Autres engagements de financement de la clientèle			
Engagements donnés			
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
Versement à l'Etat	10 500 000 000,00	13 891 860 632,63	12 000 000 000,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements donnés			
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
Engagements reçus			
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Titres à recevoir			
Titres à livrer			
AUTRES ENGAGEMENTS			
Engagements donnés			
Valeurs affectées en garantie			
d'opérations sur marchés à terme			
Engagements de retraite			
Autres			
Engagements reçus			
Valeurs reçues en garantie			
sur marchés à terme			
Autres			

Les autres engagements de financement reçus représentent au 30/06/02 le droit de tirage sur le crédit syndiqué multidevises négocié auprès d'un *pool* de banques (533,6 ME) à échéance 14 novembre 2002 et le cumul du restant des versements de la CADES à l'Etat de 2002 à 2005 (10 500 ME) conformément à la loi de finance 2002.

La justification économique de ce versement est le service d'une ancienne dette de la Sécurité sociale reprise par l'Etat à hauteur de 110 Mrds de francs. Sachant que l'article 7 de l'ordonnance n°96-50 du 24 janvier 1996 prévoit que les ressources de la CADES sont affectées prioritairement au service et à l'amortissement de la dette contractée par la CADES, l'ensemble cumulé des versements a été comptabilisé au hors bilan de la CADES.

L'amortissement de cette dette était effectué selon l'échéancier A (cf. page suivante) (1996-2008) conformément à l'article 4 de l'ordonnance et correspondait à un taux actuariel de 6,10%. Cet échéancier a été respecté jusqu'à la fin de l'année 2000, le capital restant dû fin 2000 étant de 11,78 Mrds euros.

L'ordonnance a été modifiée par la loi de finance 2001 : la CADES verse 1852 ME par an à l'Etat jusqu'en 2008 au lieu des 1905 ME prévus initialement pour compenser partiellement la mesure d'exonération de la CRDS pour les chômeurs non imposables. L'engagement a donc été diminué de 427 ME répercutant la baisse du taux actuariel à 5,39% (cf. échéancier B).

L'échéancier B aura été respecté pendant la seule année 2001, le capital restant dû étant de 10,5 Mrds d'euros.

La loi de finances pour 2002 prévoit dans son article 38 de remplacer les 7 versements de 1 852 ME (soit 12 966 ME) prévus dans l'échéancier B par quatre versements de 3 Mrds d'Euros (soit 12 000 ME). La répartition entre capital et intérêt (au taux d'intérêt implicite de 5,28%) est donnée dans l'échéancier C (2002-2005). L'engagement hors bilan a été donc abaissé à 12 Mrds d'euros au 31/12/01.

PROFILS DE REMBOURSEMENT DES 110 MRDS DE FRF (16,77 Mds d'euros) AVANT ET APRES MESURES

A): PROFIL INITIAL					B): APRES MESURES 2001					C): APRES MESURES 2002				
Taux: 6,102%					Taux: 5,389%					Taux: 5,282%				
Capital restant	Intérêts	Amort.	Versements		Capital restant	Intérêts	Amort.	Versements		Capital restant	Intérêts	Amort.	Versements	
16,769	1,02334	0,882	1,906	1996	16,769	1,023335	0,882	1,906	1996	16,769	1,02334	0,882	1,906	1996
15,887	0,9695	0,936	1,906	1997	15,887	0,969495	0,936	1,906	1997	15,887	0,9695	0,936	1,906	1997
14,951	0,91237	0,993	1,906	1998	14,951	0,91237	0,993	1,906	1998	14,951	0,91237	0,993	1,906	1998
13,958	0,85176	1,054	1,906	1999	13,958	0,851758	1,054	1,906	1999	13,958	0,85176	1,054	1,906	1999
12,904	0,78745	1,118	1,906	2000	12,904	0,787448	1,118	1,906	2000	12,904	0,78745	1,118	1,906	2000
11,786	0,71921	1,186	1,906	2001	11,786	0,635	1,217	1,852	2001	11,786	0,635	1,217	1,852	2001
10,599	0,64681	1,259	1,906	2002	10,569	0,569	1,283	1,852	2002	10,569	0,558	2,442	3,000	2002
9,341	0,57	1,336	1,906	2003	9,286	0,500	1,352	1,852	2003	8,127	0,429	2,571	3,000	2003
8,005	0,48849	1,417	1,906	2004	7,934	0,428	1,425	1,852	2004	5,556	0,293	2,707	3,000	2004
6,588	0,40201	1,504	1,906	2005	6,509	0,351	1,502	1,852	2005	2,849	0,151	2,849	3,000	2005
5,084	0,31026	1,595	1,906	2006	5,008	0,270	1,582	1,852	2006	0,000				
3,489	0,2129	1,693	1,906	2007	3,425	0,185	1,668	1,852	2007					
1,796	0,10961	1,796	1,906	2008	1,758	0,095	1,758	1,852	2008					
0,000					0,000									
TOTAL:	16,77		24,77	Md.euro	TOTAL:	16,77		24,35	Md.euro	TOTAL:	16,77		23,38	Md.euro

Sauf nouvelle modification de l'ordonnance, cette dette initiale de 110 Mrds de Francs sera totalement remboursée fin 2005. Après cette date, l'ensemble des ressources de la CADES devra être consacré au service et au remboursement de la dette qu'elle a reprise en 1996 et 1998.

5.2 ENCOURS DE DETTES OBLIGATAIRES A LA DATE DU 30 SEPTEMBRE 2002

L'encours des dettes obligataires de la CADES au 30 septembre 2002 s'établissait comme suit,
en comparaison avec le 30 avril 2002

	30/09/02	30/04/2002
Placements privés en euros et en devises¹:	2.341	2.500
Total placements privés :	2.341 MEUR	2.500 MEUR
Émissions obligataires en devises :		
NLG 2004	0.951	0.952
Euro FRF 2008 <i>puttable</i> à 4 ans	0.402	0.402
USD 2003	0.137	0.137
CHF 2003	0.316	0.316
GBP 2008	0.779	0.779
<i>Sous Total :</i>	<i>2.585 MEUR</i>	<i>2.586 MEUR</i>
Émissions obligataires en euros :		
Echéance 2004	3.000	3.000
Echéance 2005	2.332	2.332
Echéance 2006 <i>inflation</i>	3.109	3.126
Echéance 2007	2.610	2.610
Echéance 2008 <i>callable</i> à 6 ans	0.099	0.099
Echéance 2008 <i>eurofongible</i>	4.044	4.044
Echéance 2008 <i>OAI</i>	0.305	0.305
Echéance 2010 <i>OAI</i>	0.229	0.229
Echéance 2011 <i>inflation</i>	1.148	
Echéance 2012 <i>eurofongible</i>	3.000	3.000
Echéance 2013 <i>inflation</i>	2.895	2.967
<i>Sous Total :</i>	<i>22.771 MEUR</i>	<i>21.712 MEUR</i>
Total obligataire :	25.356 MEUR	24.298 MEUR

¹ L'encours des placements privés et émissions obligataires en devises est obtenu à une date donnée sur la base du nominal de ces opérations au prix de remboursement et en utilisant le taux de fixage de la Banque de France pour la devise concernée.
L'encours des émissions indexées sur l'inflation est exprimé en valeur de remboursement sur la base des conditions de marché à la date d'établissement du tableau.

Au 30 septembre 2002 et suite aux décisions du Conseil d'administration du 10 septembre 2001, les encours des opérations réalisées dans le cadre du programme de financement à moyen et long terme sont les suivantes :

Emprunts émis antérieurement au 01/01/99 et convertis en euros :

- une émission 6,25 % à échéance 25 octobre 2007 pour un volume de 2 610 384 484 EUR
- une émission 6 % à échéance 25 juillet 2005 pour un volume de 2 332 317 488 EUR
- une émission à taux progressif (5,18 % du 16/04/1997 au 16/04/2003 puis 7 % jusqu'au 16/04/2008) pour un volume de 99 091 860 EUR ; cette émission comprend une option de remboursement au pair au gré de l'émetteur au terme de la sixième année
- une émission euro-fongible 5,125 % à échéance 25 octobre 2008 pour un volume de 4 044 497 106 EUR
- une émission euro-fongible 5,25 % à échéance 25 octobre 2012 pour un volume de 3 000 000 000 EUR
- une émission à amortissement indexé 4,71% à échéance 11 mai 2008 pour un volume de 304 900 000 EUR
- une émission à amortissement indexé 4,6% à échéance 15 juillet 2010 pour un volume de 228 675 000 EUR

Emprunts émis antérieurement au 01/01/99 non redénominés :

- une émission à taux progressif (4,63 % du 17/12/1997 au 17/12/2001 puis 5,94 % jusqu'au 17/12/2008) pour un volume de 2 635 MrdF ; cette émission comprenait une option de rachat au pair au gré du porteur au terme de la quatrième année qui n'a pas été exercée à la fin de l'exercice.
- une émission en florins néerlandais 6,375 % à échéance 29/07/2004 pour un volume de 2 095 490 000 NLG

Emprunts émis en euros après le 01/01/99 :

- une émission 3,375% à échéance 12 juillet 2004 pour un volume de 3 Mrds d'euros
- une émission à échéance 2013 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 2,895 Mrds d'euros après assimilations. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 595 m€ à l'échéance de l'emprunt.
- une émission à échéance 2006 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 3,109 Mrds d'euros après assimilations. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 279 m€ à l'échéance de l'emprunt.
- une émission à échéance 2011 indexée sur l'inflation française hors tabac pour un volume de 1.148 Mrds d'euros après assimilations. Sur la base des anticipations de marché, la CADES prévoit une prime de remboursement finale de 148 m€ à l'échéance de l'emprunt.

Autres emprunts :

- une émission en francs suisses 2,5 % à échéance 17 mars 2003 pour un volume de 500 millions ;
- une émission en livres anglaises 6,25 % à échéance 5 mars 2008 pour un volume de 510 millions.

Endettement obligataire assimilé

Il s'agit des EMTN (Euro Medium Term Notes) émis par la CADES dans le cadre du programme établi en 1998 avec un groupe de banques. Au 30/09/02, on dénombre 18 EMTN non échus, en euro et en devises (GBP, HKD, USD, JPY), pour un montant total de 2,341 Mrds d'euros. L'endettement obligataire à moins d'un an ressort à 0,8 Mrds€ et celui à plus de 5 ans à 17,9 Mrds€ contre respectivement 2,6 Mrds€ et 16,8 Mrds€ au 30/04/2002. Sur la même période, l'endettement à échéance entre 1 an et 5 ans est resté stable à 10,7 Mrds€. Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus, aucun changement significatif dans la capitalisation de l'Emetteur n'est intervenu depuis le 30 septembre 2002.

5.3 PATRIMOINE

La CADES a été instituée sans patrimoine initial. Le patrimoine privé à usage locatif des caisses nationales du régime général de sécurité sociale et de l'ACOSS a été transféré à la CADES, à la date du 31 décembre 1999, pour la part qui n'a pas été vendue à l'initiative de ses propriétaires, dans les conditions suivantes :

- Une partie du patrimoine des caisses nationales du régime général de sécurité sociale, à l'exclusion des locaux affectés à l'usage administratif, a été vendue sur l'initiative de ses propriétaires pour un montant de 226.5 millions d'Euros net de frais, et le produit de la vente a été affecté à la CADES, dont 69 millions d'Euros sur l'exercice 1999.
- La partie du patrimoine qui n'était pas vendue à la date du 31 décembre 1999 a été transférée à la CADES ainsi que les droits et obligations qui y sont attachés. La dévolution de ce patrimoine à la CADES a fait l'objet d'un arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale le 27 décembre 1999.

Les transferts des biens, droits et obligations des caisses nationales du régime général de sécurité sociale et de l'ACOSS effectués en application de l'article 9 de l'ordonnance 96-50 du 24/01/1996 au profit de la CADES ne donneront lieu à aucune indemnité ou perception d'impôts, droits et taxes. Pour la gestion ou la vente du patrimoine visé ci-dessus, la CADES pourra faire appel, dans les conditions fixées par le décret n° 96-353 du 24 avril 1996, à tous services ou organismes habilités à cet effet. La cession intégrale de ce patrimoine devra intervenir au plus tard au 31/12/2008.

Chapitre 6

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CADES est administrée par un Conseil d'administration composé de six membres nommés par décret pour une durée de trois ans renouvelable, et comprenant :

- une personnalité choisie en raison de sa compétence, président ;
- trois représentants du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- deux représentants du ministre chargé de la sécurité sociale.

Les membres du Conseil d'administration ont été nommés par décrets du 16 octobre 2002.

Président

M. Patrice RACT MADOUX

Membres du Conseil d'administration représentants du ministre chargé de l'économie et des finances :

M. Pierre JOUYET, directeur du Trésor, ou son suppléant M. Olivier PAQUIER, sous-directeur à la direction du Trésor ;
M. Jean BASSERES, directeur général de la comptabilité publique, ou son suppléant M. Jean Louis ROUQUETTE, sous-directeur à la direction de la comptabilité publique ;
M. Benoît COEURE, Directeur Général Adjoint à l'Agence France Trésor, ou son suppléant M. Aymeric OUDIN, chef de bureau à la direction du Trésor.

Membres du Conseil d'administration représentants du ministre chargé de la sécurité sociale :

M. Pierre Louis BRAS, directeur de la sécurité sociale, ou son suppléant M. Jean-François CHADELAT, inspecteur général des affaires sociales ;
M. Dominique LIBAULT, chef de service à la direction de la sécurité sociale, ou son suppléant M. Jean Louis REY, sous directeur à la direction de la sécurité sociale.

6.2. ORGANES DE DIRECTION

Les fonctions de direction de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE sont assurées par le président du conseil d'administration, ordonnateur des dépenses de la caisse en application des dispositions de l'article 5 du décret n° 96-353 du 24 avril 1996.

6.3. ORGANES DE SURVEILLANCE

Le conseil d'administration de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE est assisté par un comité de surveillance, composé de membres du Parlement, des présidents des caisses nationales de sécurité sociale, du secrétaire général permanent de la commission des comptes de la sécurité sociale et de représentants de l'État.

La liste des membres est parue au Journal Officiel du 5 juillet 2001

Au 1^{er} octobre 2002, M. Adrien GOUTEYRON, vice-président du Sénat, est nommé en place de M. Alain JOYANDET.

Le comité de surveillance émet un avis sur le rapport annuel d'activité de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE et peut être consulté sur toute question par le conseil d'administration.

Par ailleurs, le Gouvernement rend compte chaque année au Parlement, dans un rapport particulier, des opérations réalisées par la CADES, en application des dispositions de l'article 11 de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996. Le dernier rapport se trouve au chapitre IV des annexes au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2002.

ÉVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES

7.1 EVOLUTIONS RECENTES

Au 22 octobre 2002, la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE dispose des capacités de financement suivantes :

- un crédit bancaire syndiqué multi-devises à échéance novembre 2002, pour un montant maximum de 304,9 millions d'Euros;
- une ligne d'avances à court terme multi-devises non syndiquée à échéance novembre 2002, pour un montant maximum de 228,7 millions d'Euros ;
- un programme d'émissions de billets de trésorerie en francs français pour un volume maximal de 7,6 Mrds Euros, dont l'encours actuel est de 20 m.euros
- un programme global d'émissions de papier commercial, sur le marché américain libellées en dollars américains, et sur le marché international en multi-devises, swapées en Euros pour un montant maximal de 15 Mrds d'Euros, utilisé à hauteur de 430 m.euros environ.
- Un programme BMTN pour un montant maximum de 1,52 Mrds Euros utilisé à hauteur de 28 m euros, et un programme EMTN pour un montant maximum de 10 Mrds Euros, utilisé à hauteur de 2,3 Mrds Euros environ.

Le conseil d'administration de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE s'est réuni le 22 octobre 2002. Au cours de cette séance, le conseil a approuvé les comptes semestriels au 30 juin 2002.

7.2 PERSPECTIVES

Sur une évaluation à 178 m.euros du patrimoine immobilier restant en stock au 31/12/2001, les cessions du premier semestre ont représentées 77 m.euros. Un solde de 144 m.euros devrait être réalisé d'ici la fin de l'année 2002.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003 prévoit que la CADES procède à un versement exceptionnel d'un montant de 1,3 Mrds euros environ.

La modification des missions de la CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE ne s'accompagne d'aucun changement de statut. Le taux de prélèvement reste inchangé à 0,5%.

Les budgets ainsi que le programme d'emprunt pour 2003 seront présentés au conseil d'administration avant la fin du mois de novembre 2002.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA TRESORERIE DE LA CADES
sur la base de la courbe des taux au 21 octobre 2002
en Mrds Euros

HYPOTHÈSES CENTRALES	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CRDS	4,063	4,213	4,498	4,599	4,600	4,8	4,9	5,1
Taux de croissance de la CRDS						3,5%	3,5%	3,5%
Versements Etat	15,169	1,143	2,668	1,852	3,000	4,300	3,000	3,000
Revenus CRDS nets	-11,11	3,07	1,83	2,75	1,60	0,46	1,93	2,10
Niveau des taxes	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ENCOURS DE LA DETTE TOTALE	INFLATION							
Inflation		1,00%	1,70%	1,60%	1,80%	1,70%	2,00%	2,00%
EMPRUNTS REALISES								
Encours	25,815	29,296	29,740	31,003	28,336	27,312	22,796	20,064
Intérêts	-0,890	-1,546	-1,474	-1,390	-1,467	-1,290	-1,239	-1,129
Produits et Remboursements	9,624	3,369	0,378	1,210	-2,724	-0,970	-4,519	-2,734
COURT TERME								
Taux CT	3,40%	2,97%	4,64%	3,12%	3,29%	3,07%	3,27%	3,57%
Encours Papier commercial et BT	6,89	2,14	2,13	0,2	1,0	3,0	7,2	9,5
Intérêts Court terme	-0,37	-0,13	-0,10	-0,04	-0,02	-0,06	-0,17	-0,30
PRODUITS & REMBOURSEMENTS	1,8	-1,4	0,5	-0,7	-1,9	1,0	-0,3	-0,4
ENCOURS DE LA DETTE TOTALE	32,7	31,4	31,9	31,2	29,3	30,3	30,0	29,6
ENCOURS EN VALEUR ACTUALISEE	32,7	31,4	31,9	31,2	29,3	28,5	27,1	25,5
TRESORERIE								
Trésorerie en début d'exercice	10,23	-0,06	0,40	1,30	2,00	0,49	0,58	0,80
Dépenses (Intérêts)	-1,24	-1,75	-1,57	-1,43	-1,49	-1,35	-1,41	-1,43
Produits et Remboursements	1,84	-1,39	0,50	-0,67	-1,87	0,98	-0,32	-0,43
Frais de fonctionnement, Commissions et Immobilier	-0,09	-0,05	0,10	-0,01	0,21	-0,01	-0,01	-0,01
Trésorerie brute en fin d'exercice	-0,23	0,40	1,27	1,95	0,45	0,57	0,77	1,02
Intérêts sur trésorerie (Taux CT)	0,17	0,00	0,04	0,05	0,04	0,02	0,02	0,03
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE	-0,06	0,40	1,30	2,00	0,49	0,58	0,80	1,05
TRESORERIE EN VALEUR ACTUALISEE	-0,06	0,40	1,30	2,00	0,49	0,55	0,72	0,91
SENSIBILITE DE LA TRESORERIE ACTUALISEE								
Sensibilité au PIB nominal moyen								
Croissance du RDS = +2,5%					0,74	0,49	0,48	0,40
Croissance du RDS = +4,5%					0,49	0,64	0,98	1,44
Sensibilité aux variations de taux d'intérêt:								
Courbe -200 pb					0,70	0,90	1,24	1,63
Courbe -100 pb					0,60	0,72	0,97	1,26
Courbe +100 pb					0,39	0,37	0,47	0,57
SITUATION NETTE								
(Trésorerie) - (Encours de la dette) en valeur actualisée	-32,8	-31,0	-30,6	-29,2	-28,8	-27,9	-26,4	-24,6

ANNEXE

- **Lettre d'opinion du cabinet Mazars et Guerard relative aux comptes au 30 juin 2002;**

**Rapport d'examen limité sur les comptes
intermédiaires**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par lettre en date du 16 juillet 2002, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires, de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), relatifs à la période 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes sont présentés par l'Agent Comptable de la CADES. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires, établis selon les principes comptables applicables en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 4 octobre 2002

Le commissaire aux comptes

MAZARS & GUERARD



Max Dongar